



VILLE DE SHANNON
Province de Québec

AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NUMÉRO 798-23

AVIS DE PROMULGATION

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Greffière de la Ville, que le Conseil a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2023, le règlement suivant :

Règlement numéro 798-23 modifiant le règlement de zonage 601-18 de manière à apporter plusieurs modifications au règlement de zonage et à ses annexes

Les intéressés pourront consulter ledit règlement sur le site Internet à www.shannon.ca .

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 28^e JOUR D'AVRIL 2023

La greffière,
Mélanie Poirier